

Communiqué de Presse du 28 février 2012 **28/02/2012**

RENCONTRE ENTRE L'UNION PROFESSIONNELLE ARTISANALE ET LE CABINET DE FRÉDÉRIC LEFEBVRE

L'UPA est l'organisation représentative des 1 200 000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, soit 40% des entreprises françaises. A ce titre et en tant que partenaire social, l'Union Professionnelle Artisanale a décidé de s'adresser aux partis politiques à la veille des deux principaux scrutins nationaux, la présidentielle et les législatives. La démarche de l'UPA a consisté à faire émerger 28 propositions présentées sous la forme d'un livre intitulé « Penser Autrement ».

Dans ce cadre, l'Union Professionnelle Départementale de Vaucluse (UPAD 84) a été reçue le 21 février dernier, à Bercy, au cabinet de Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation.

A l'occasion de cette rencontre, l'UPA de Vaucluse n'a pas manqué d'aborder quelques points particulièrement sensibles pour les 13 000 entreprises artisanales du département qu'elle représente.

Jean-Claude CLAVEL, président de l'UPAR PACA a rappelé que le régime de l'auto-entrepreneur pèse toujours sur l'artisanat de Vaucluse en raison d'une concurrence déloyale (régime non soumis aux mêmes obligations et devoirs que les artisans), de la dissimulation de chiffres d'affaires et du salariat déguisé. Le secteur du bâtiment dans le département est fortement touché par l'installation d'auto-entrepreneurs compétitifs, parfois peu qualifiés et rarement assurés. Le cabinet du Secrétaire d'Etat, conscient des difficultés liées aux respects de la réglementation de ce statut, s'est voulu rassurant en rappelant que 2000 contrôles URSSAF avaient eu lieu l'année dernière, sur les 740 000 auto-entrepreneurs déclarés! Des pourparlers seraient également en cours avec les compagnies d'assurance, afin d'éviter l'écueil de l'absence d'assurance décennale, pénalisant au final les clients.

Concernant le Régime Social des Indépendants créé en 2006 à partir des trois caisses (Ampi, Ava, Organic), l'UPA de Vaucluse a tiré la sonnette d'alarme, rappelant les difficultés sans pareil rencontrés par les artisans pour contacter les caisses du RSI, le délai de traitement d'un dossier pouvant courir jusque 18 mois. Le cabinet du Secrétaire d'Etat est bien conscient de ce dysfonctionnement et estime à 9 milliards d'euros les retards de cotisations à recouvrer dans le cadre du RSI. Depuis novembre 2011, les effectifs des permanences RSI auraient été renforcés, permettant ainsi d'enregistrer un taux de réponses téléphoniques passant de 50% à 75% sur les 4 derniers mois. Dans la réalité, l'amélioration n'est pas probante et les cotisants risquent d'attendre encore de longues minutes au bout du fil qu'un agent du RSI décroche...

Enfin, l'UPAD a interpellé les conseillers du secrétaire d'Etat sur le coût horaire de l'apprenti et leur a demandé une réelle prise en compte des investissements consentis par les maîtres d'apprentissage. L'artisanat et le commerce de proximité forment aujourd'hui plus de la moitié des apprentis du pays. Les objectifs de développement de l'apprentissage fixés par le gouvernement ne pourront être atteints sans une profonde réforme de son système de financement associant tous les acteurs concernés et une revalorisation des aides financières à l'embauche.

Contact Presse:

Julie LEFEBVRE, Chargée de Missions UPA de Vaucluse

contact@upa84.org

0811 465 568

07.77.26.32.45

Présentation de l'UPA

L'Union Professionnelle Artisanale a été créée en 1975 par trois grandes confédérations de l'artisanat (CAPEB- CNAMS- CGAD) et constitue aujourd'hui l'organisation représentative de l'artisanat et du commerce de proximité en France. L'UPA fédère et défend ainsi les intérêts des 1 million 200 000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, dans les secteurs du bâtiment, de la fabrication, des services, de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration.

En tant que partenaire social, l'UPA désigne des représentants dans toutes les instances paritaires et organismes de Sécurité Sociale. Elle participe activement au dialogue entre organisations patronales et syndicats de salariés. De même, l'UPA est consultée par les pouvoirs publics sur l'ensemble des projets de textes législatifs ou réglementaires intéressant la petite entreprise. Ses représentants revendiquent un environnement économique, juridique et social favorable au développement de l'artisanat et du commerce de proximité et interpellent, en ce sens le gouvernement, les parlementaires, et les assemblées territoriales.

L'UPA fédère 55 organisations professionnelles nationales et 5000 syndicats départementaux regroupés au sein des 4 confédérations professionnelles de l'artisanat:

- La CPAEB (membre fondateur) Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- La CNAMS (membre fondateur) Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services
- La CGAD (membre fondateur) Confédération Générale de l'Alimentation en Détail
- La CNATP (membre associé) Chambre Nationale de l'Artisanat, des Travaux publics, des paysagistes et des activités annexes.

Par ailleurs, l'action de l'UPA est relayée par 115 structures régionales et départementales, elles aussi constituées de représentants des 4 confédérations professionnelles.

L'Union Professionnelle Artisanale de Vaucluse en chiffres

L'Union Professionnelle Artisanale de Vaucluse (UPA), est l'organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat. Par l'intermédiaire des ses trois composantes (CAPEB pour le bâtiment, CNAMS pour les services et CGAD pour l'alimentaire), elle rassemble 9 syndicats professionnels départementaux.

En Vaucluse, l'UPA représente 13 000 entreprises et 44 000 actifs. Sa mission est la fois de défendre les petites entreprises (URSAFF, Prud'hommes, RSI...) et de leur proposer des services indispensables dans leur gestion quotidienne.

- 13 000 entreprises
- 44 actifs
- 2 milliards de chiffre d'affaires
- Plus de 250 métiers relevant des secteurs du bâtiment (46% des entreprises), des services (26% des entreprises), de la production et de l'alimentation (18% des entreprises).